

## 6 Société et Culture

Justice/Barreau du Gabon/Élection du bâtonnier  
La cérémonie est reportée

Prissilla.M.MOUIY

Libreville/Gabon

**L'ÉLECTION** du bâtonnier du barreau du Gabon, prévu à Libreville ce samedi, a été reportée à une date ultérieure.

Le Conseil d'Etat en a ainsi décidé hier. A la suite d'un recours de Me Gilbert Erangah, avocat au barreau, qui avait saisi jeudi le juge des référés aux fins de report, dans un délai de deux mois, de la date des élections du bâtonnier et des membres du bureau du Conseil de l'ordre des avocats programmé ce jour. Cette énième décision du Conseil d'Etat intervient six mois après l'annulation de l'élection, le 31 mars 2018, de Me Lubin Ntoutoume comme bâtonnier du Gabon. Une décision

prise à la suite d'un recours des avocats Jean-Pierre Akumbu M'Olouna, bâtonnier sortant, et Gilbert Erangah, contestant, à l'époque, la qualité d'électeurs à plusieurs de leurs confrères dont Me Lubin Ntoutoume lui-même. Six mois après ce "couac", à la surprise générale des avocats qui s'apprêtaient, une énième fois, à élire un nouveau bâtonnier, la décision est tombée, alors que rien ne présageait le report de l'élection très attendue de ce week-end. Selon certains avocats rencontrés, « toutes les conditions d'organisation ont été définies par le bâtonnier intérimaire. Il n'y avait rien qui puisse s'opposer à ce que l'assemblée générale élective du bâtonnier se tienne ce jour », a-t-on appris hier.

Deux candidats étaient au départ en lice pour cette élection, à savoir Me Lubin



Photo : Abel Eyeghe/ L'Union

Les avocats devront encore attendre pour élire le bâtonnier du barreau du Gabon.

Ntoutoume et Albert Bikalou, qui s'est désisté 48

heures avant la date prévue du scrutin. Malgré ce

désistement, Me Norbert Issialh, bâtonnier intérimaire,

dans une lettre datée du 11 octobre 2018 confirmait la tenue de l'élection et la candidature au poste de bâtonnier de Me Lubin Ntoutoume. Aucune irrégularité n'ayant été relevée, apprend-on. Grand fut l'étonnement du doyen des avocats, avocats et anciens bâtonniers d'apprendre le report par le Conseil d'Etat d'une assemblée générale fixée par le bâtonnier intérimaire de l'Ordre des avocats du Gabon. Ainsi, s'interrogent-ils sur la capacité d'un juge saisi d'une simple assignation de juge administratif d'ordonner l'annulation d'une assemblée générale élective convoquée par les avocats eux-mêmes. Est-ce une tractation? Que se passe-t-il au sein du barreau du Gabon? Autant d'interrogations qui taraudent les esprits de l'opinion.

Commune d'Owendo/Marché attendu d'Akournam 2  
Une ouverture imminente

Photo : ESSONO NDONG

Tout porte à croire que le nouveau marché d'Owendo sera bientôt livré.



Photo : ESSONO NDONG

En attendant, les commerçants vendent le long des trottoirs sur des espaces inappropriés.

EN

Owendo/Gabon

**Tout porte à le croire à une ouverture du nouveau marché, au regard des mouvements d'engins (camions et caterpillar) ces derniers temps sur le site.**

**UNE** certaine fébrilité perceptible ces dernières semaines autour du nouveau marché d'Akournam 2 (commune d'Owendo) indique que son ouverture serait imminente. Il va s'agir d'un investissement qui viendra, à coup sûr, donner une véritable impulsion à l'activité commerciale dans cette partie de la ville.

Les commerçants, eux-mêmes, premiers bénéficiaires de cette structure, attendent avec une cer-

taine impatience légitime l'entrée en activité de ce fleuron à l'architecture avenante, bâti sur deux niveaux sur une superficie assez vaste.

Prévu pour améliorer les conditions d'exercice des commerçants en leur offrant un cadre moderne, la nouvelle aire de vente se veut aussi être un instrument destiné à dynamiser l'activité économique grâce à la croissance relevée de la démographie des commerçants dans la zone d'Akournam 2 qu'elle va endiguer.

En effet, le commerce connaît une expansion considérable au sein des jeunes Gabonaises qui s'y sont lancées en saisissant tout l'intérêt qu'elles peuvent en tirer. Cet engouement pour le commerce ne date d'ailleurs pas d'aujourd'hui. En témoigne l'explosion

des échoppes et étals par centaines qui longent les trottoirs sur lesquels sont exposés divers produits vivriers. D'autres commerçants vendent également à même le sol, avec ce que cela comporte comme insalubrité et absence d'hygiène. Et très souvent, l'on a vu les agents municipaux, par des opérations souvent musclées, essayer de mettre de l'ordre et de la discipline dans les rangs des commerçants. Mais rien n'y fait.

Les tables, les échoppes, les étals se sont multipliés en occupant le moindre espace. Toutes les allées étaient devenues encombrées par cet enchevêtrement indescriptible de matériels de vente, souvent de qualité fort sommaire.

En réalisant ce nouveau marché, les autorités municipales avaient aussi à

l'esprit de mettre un terme à cette chienlit qui rendait tout aménagement difficile, voire impossible. Quelle que soit l'ampleur de leur volonté d'assainissement, elles se rendaient inéluctablement à l'évidence qu'il convenait de réaliser un investissement proportionnel aux multiples attentes des commerçants.

Certes, il serait utopique de penser que la nouvelle réalisation immobilière destinée aux commerçants d'Owendo résorberait leur effectif pléthorique. Sa capacité d'accueil, même si elle est importante, ne peut contenir l'ensemble des commerçants d'Akournam 2. Des critères pour disposer des échoppes ou étals ont donc été définis à l'intention de ceux désireux d'y exercer.

Le nouvel espace de vente ouvrirait-il bientôt ses

portes? Tout porte à le croire. Des mouvements d'engins (camions et caterpillar) ont été visibles ces derniers temps. Des travaux ont porté sur l'assainissement des abords immédiats du marché.

**DÉDOMMAGEMENTS** • En fait d'assainissement, il s'est agi de la démolition des commerces environnants (ateliers de couture, troquets, maisons de loisirs, restaurants, etc.) et de la délocalisation des commerçants vers la ruelle qui mène à la mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement. En même temps qu'était viabilisée la partie qui tient lieu de petite gare routière, souvent fangeuse à la moindre averse et destinée à être l'un des parkings. Le plus grand étant celui prévu du côté de la voie ferrée, derrière le marché.

Lors du déplacement de ces commerces, des dé-

dommages financiers ont été opérés afin de permettre à ces commerçants d'assurer le transport de leurs biens. Une aide qui a souvent été appréciée par les bénéficiaires.

Le nouveau marché d'Akournam 2 pourrait se targuer d'être le plus grand et le plus futuriste de la commune d'Owendo. Il compte des centaines d'étals, des dizaines de boxes pour les produits manufacturés, et des espaces-bureaux. On y trouve des chambres froides et d'autres commodités.

Une pharmacie opérationnelle s'y est déjà installée. En attendant son ouverture officielle, la situation actuelle des commerçants n'est guère reluisante; et les clients continuent de patauger dans la boue où sont installées des étals de fortune.